

Le Projet de Territoire

DU PAYS DE MIREPOIX



TRANSITION



SOLIDARITÉ



ATTRACTIVITÉ



**PROJET
DE TERRITOIRE**
**3 AMBITIONS
POUR NOTRE
AVENIR**



Edito

Alain TOMÉO

Président de la Communauté de communes du Pays de Mirepoix

Le 21 Mars 2023, le Conseil Communautaire du Pays de Mirepoix a voté à l'unanimité le Projet de Territoire.

Cette feuille de route fixe les orientations stratégiques pour les quinze années à venir.

A partir d'une large consultation, ce projet de territoire s'appuie sur un état des lieux de notre territoire et analyse les enjeux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui et demain. Dans un monde en pleine transition sur son avenir, face aux défis à relever, le Pays de Mirepoix avec ses nombreux atouts doit réussir l'ambition de s'engager vers un avenir désirable. La lecture de cette brochure vous permet de prendre connaissance du fruit de notre travail et les objectifs que nous nous sommes fixés. Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui se sont investis à l'élaboration de notre Projet de Territoire.



Sommaire

Edito du Président.....	2
Nos compétences.....	5
Un projet de territoire, pourquoi ?.....	9
La consultation.....	11
La stratégie, 3 Ambitions majeures.....	13
Mémo de contacts.....	22

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MIREPOIX

DES SERVICES DÉDIÉS



Pôle social



Pôle
développement
territorial



Pôle
culture &
patrimoine



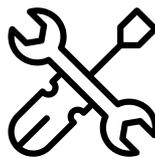
Pôle petite enfance
enfance
jeunesse



Pôle
insertion et emploi



Pôle
prévention &
sécurité



Pôle
technique &
voirie



Pôle
environnement



53

Elus

Communautaires



140

Agents

Des services au plus près de la population

La Communauté de communes remplit une mission de service public. Elle exerce des compétences obligatoires et optionnelles dans les domaines suivants :

La Communauté de communes du Pays de Mirepoix possède un important service d'aide sociale selon les besoins de chacun.

Le centre Social est un lieu de ressources et d'aides pour chacun d'entre nous. Il vous propose également différentes activités pour tous : jardin partagé, couture, cuisine...etc

L'espace cyberbase du Pays de Mirepoix est un espace public pour l'initiation, l'accompagnement et la formation aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Le CLIC du Pays de Mirepoix, c'est informer et conseiller les plus de 60 ans, les personnes en situation de handicap et leur famille.

Le dispositif **France Services**, est une aide aux démarches administratives : démarches ANTS (carte grise, permis de conduire...), démarches France Connect (CAF, AMELI...)

Action
sociale



Insertion

Soucieuse de faciliter l'intégration sociale et professionnelle de personnes en difficulté, notre Communauté de Communes dispose d'un chantier d'insertion.

Le chantier d'insertion permet le temps d'un contrat de travail d'acquérir une expérience professionnelle, de se former et de bénéficier d'un accompagnement. Celui-ci est assuré par des encadrants techniques et des conseillères en insertion professionnelle. Selon les situations, il aide à résoudre les problématiques sociales ou professionnelles, définir un projet, mesurant les besoins d'accès à la formation par exemple.

Un volet du chantier est tourné vers **l'environnement** avec la gestion des sentiers de randonnées et compte 15 salariés.

L'autre volet est en direction des métiers de **l'animation** socioculturelle : 12 personnes travaillent au service des Centres de loisirs et des ALAE du territoire, des écoles, de la crèche halte garderie du Pays de Mirepoix et de la Médiathèque Intercommunale. Le chantier d'insertion s'adresse à un public répondant à certains critères.



Nos compétences



La collecte des ordures ménagères et du tri sélectif est une compétence de la Communauté de Communes dans les 33 communes du territoire du Pays de Mirepoix.

La déchetterie est un service complémentaire à la collecte des ordures ménagères. Les usagers peuvent y déposer tous les déchets volumineux, encombrants ou dangereux.

La Communauté de communes met en place un nouveau système de collecte des déchets ménagers sur tout le territoire. Très prochainement, la **redevance incitative** devra être effective pour le pays mirapicien.

Pourquoi ce changement ? Parce que la réglementation l'exige : 43 000 tonnes / an en 2021 à 36 650 tonnes / an en 2032

Depuis 2013, la collecte sélective (les sacs jaunes) est dirigée vers le SCIC du Plantaurel, situé à Varilhes. Depuis l'automne 2021, la Communauté de communes du Pays de Mirepoix est passée à l'extension des consignes de tri : **TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !**

Le compostage est la mesure phare qui permet de réduire les déchets, tout en profitant d'un fertilisant de qualité au jardin.

Votre collectivité en charge de la collecte des déchets met des composteurs à votre disposition moyennant un prix très attractif.

Le service Environnement de la Communauté de communes organise régulièrement des animations autour de l'environnement auprès des élèves du territoire.

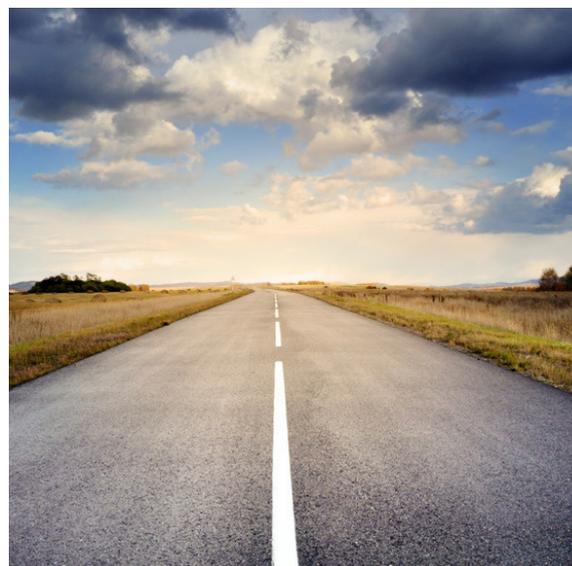
La Communauté de Communes a compétence en matière d'entretien et de balisage des sentiers de randonnée, par convention avec le Conseil Départemental, dans le cadre du PDR (Plan Départemental de Randonnée).

Les chantiers d'insertion "volet d'entretien des sentiers de randonnées" de la CCPM accomplissent un important travail d'entretien, ce service permet de proposer à la population quelques **250 kilomètres de sentiers**, tous plus attractifs les uns que les autres, au travers d'un riche patrimoine naturel et architectural.

Nous avons également la gestion des bâtiments de la collectivité, l'élaboration des programmes de travaux, de maintenance et d'entretien des bâtiments.

La piscine de Mirepoix est gérée par l'intercommunalité depuis 2016. C'est un outil essentiel et de qualité pour le territoire. Elle propose une ouverture publique, ainsi que de nombreux créneaux dédiés aux activités aquatiques (Aquagym, aquabike, aquafitness, cours enfants...)

Enfin, nous intervenons pour les travaux des zones d'activité de Caraud de l'Arbre Blanc et du RADA, des voiries intercommunales.



La communauté de communes du Pays de Mirepoix accueille les enfants de 3 mois à 25 ans sur l'ensemble des structures du territoire où sont proposés des temps d'accueil, des activités et des séjours de qualité, aux contenus variés, et encadrés par des équipes compétentes et diplômées.

La Crèche Halte Garderie " l'Oustalou " offre un accueil de 24 enfants, dans un espace adapté à leurs besoins.

Le relais assistantes maternelles (RAM) est un lieu d'information de proximité, de rencontres et d'échanges pour les parents et les professionnels de l'accueil à domicile.

Le LAEP est un lieu d'accueil pour les parents et les enfants. C'est un espace de jeux, de détente, de rencontres, d'écoute et de partages.

La Ludothèque est un espace dédié au jeu qui favorise les rencontres intergénérationnelles et culturelles dans une ambiance conviviale.

Tous les publics sont accueillis, toutes générations confondues.

Concernant les plus grands, nous avons la gestion des **ALAE** (Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole) qui sont des structures permanentes de loisirs quotidiens de l'enfant, associées à une ou plusieurs écoles; mais également des **CLSH** (centre de loisirs sans hébergements)à Mirepoix et à Lérans.

Enfin, concernant **les jeunes** l'accueil au cœur de la cité scolaire permet aux animateurs de les impliquer dans leur temps de loisirs en les écoutant et en leur permettant d'organiser des temps d'animation.



Culture & Patrimoine



La Médiathèque du Pays de Mirepoix vous accueille dans le centre de Mirepoix, mais aussi dans tout le territoire via le réseau de lecture !

Le réseau de lecture a à cœur d'accueillir tous les publics et que chacun se sente bien dans ces lieux de découvertes et de partage. Pour cela des collections ont été adaptées pour ceux qui sont moins à l'aise avec les textes, des livres en larges caractères, des livres audio, des livres adaptés aux dys, mais aussi des loupes de lecture, un victor stratus (lecteur de livres audio pour les déficients visuels)

Des espaces pour tous : espace jeux vidéo, un espace de travail avec des ordinateurs à disposition, ainsi que du Wifi , un coin lecture et un espace pour les plus petits.

L'inscription au réseau de lecture est **gratuite** pour tous, quels que soient votre âge ou votre lieu de résidence. Pour vous inscrire, il faudra fournir un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

De plus, la collectivité mène une action de valorisation du patrimoine bâti, naturel ou culturel. Elle participe à la construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire (églises et chapelles du territoire, site archéologique de Tabariane, lac de Montbel...)

Enfin, elle porte avec la Communauté de communes du Pays d'Olmes le label **Pays d'Art et d'Histoire** et le développement touristique à travers **l'office de Tourisme**.

Aménagement de l'espace Habitat



La Communauté de communes du Pays de Mirepoix est compétente en matière de **Plan Local d'urbanisme** depuis début 2016. Adopté en Conseil Communautaire le 18 novembre 2021, il est le fruit d'une longue procédure, ouverte à la discussion avec le public et les associations.

C'est un document juridique qui s'impose à tous : particuliers, entreprises, administrations, etc. et qui sert de référence à l'instruction des différentes demandes d'occupation et d'utilisation du sol : permis de construire ou d'aménager, déclarations préalables, etc.

Le PLUI reprend les éléments fondamentaux du PLU communal classique, en adaptant la vision et le projet de territoire à une échelle plus globale et plus pertinente : l'intercommunalité.

Permettre aux habitants du Pays de Mirepoix d'habiter dans de bonnes conditions est une priorité pour les élus du territoire. C'est pourquoi la Communauté de communes a engagé depuis octobre 2019 une opération d'amélioration de l'habitat ancien privé.

Le PIG permet aux particuliers de bénéficier d'un accompagnement et d'aides financières pour la réalisation de travaux de rénovation de leur logement, en lien avec les thématiques suivantes :

- la lutte contre la précarité énergétique
- le maintien à domicile et éviter la dépendance
- la lutte contre les logements indignes et très dégradés

La Communauté de Communes du Pays de Mirepoix est l'interlocuteur privilégié des entreprises du territoire. En lien avec la Région Occitanie, le Département de l'Ariège, les chambres consulaires (CCI et chambre des Métiers), 3A et d'autres structures susceptibles d'aider les porteurs de projet, elle soutient les entrepreneurs dans le développement de leur activité, au bénéfice de la création de richesses et d'emplois.

La CCPM aménage des **Zones d'Activités** pour permettre l'installation et le développement des entreprises. Elle commercialise des parcelles totalement viabilisées : voirie, réseaux . Elle gère ainsi trois ZA à vocation essentiellement artisanales et commerciales.

Au travers de **l'Aide à l'Immobilier d'Entreprise**, la CCPM aide les entreprises dans leur développement en soutenant leurs travaux en adéquation avec leurs besoins.

Depuis 2012, la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix, soutient le développement des circuits courts par des actions de sensibilisation, d'aides à la commercialisation et de promotion des producteurs du territoire tout en soutenant la transmission reprise des exploitations.

Ce programme d'actions en lien avec les acteurs du territoire lui a valu d'être labellisée pour la 2^{de} fois « **Projet Alimentaire Territorial** » en 2021. C'est dans ce contexte que la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix s'est engagée dans un partenariat inédit avec la SAFER et la Chambre d'Agriculture en mai 2021, permettant l'acquisition d'une ferme de 38 hectares : **l'Agrosite d'Embarou**.

Développement économique





Calendrier

Septembre 2021

Lancement de la démarche

Octobre et novembre 2021

Début de la phase de diagnostic collaboratif questionnaire élus et habitants

Octobre 2021

Séminaire élus communautaire

Interruption de la démarche, suite à une réorganisation interne de la collectivité

Octobre 2022

Restitution de l'analyse des questionnaires

Novembre 2022

Ateliers participatifs par thématiques

Décembre 2022

Définition du plan détaillé à partir des retours des questionnaires et des différents ateliers

Janvier 2023

Validation du plan détaillé et déclinaison du plan d'actions.

Mars 2023

Vote du Projet de Territoire en conseil Communautaire

Un projet de territoire, pourquoi ?

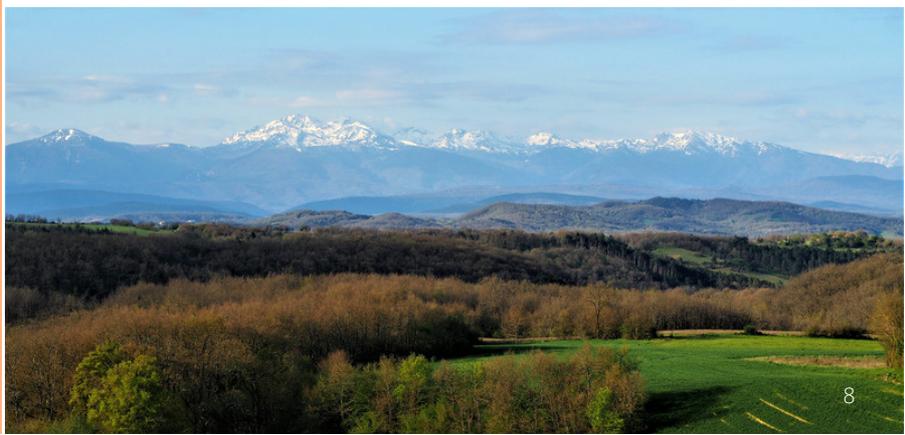
Le Projet de Territoire, qu'est-ce que c'est ?

C'est une feuille de route qui donne le sens de l'action publique que le Président, les Maires et le conseil communautaire, s'engagent à porter en faveur du développement du territoire.

Cette feuille de route fixera les orientations stratégiques majeures pour les années à venir. Tous les domaines seront abordés : cadre de vie, environnement et développement durable, activité économique et emploi, offre de logement...

C'est le document fédérateur pour l'ensemble du territoire, les communes, les acteurs socio-économiques, les services publics. Il est porteur d'une véritable ambition pour imaginer le Pays de Mirepoix de demain en totale synergie avec les 33 communes et les forces vives du territoire.

Mettre en oeuvre une démarche de projet de territoire, c'est s'inscrire dans une démarche prospective et réfléchir collectivement au territoire que nous voulons demain.



Pour le Pays de Mirepoix, nous avons fait le choix d'un projet partagé, réalisé en concertation.



8 réunions d'échanges avec tous les élus du territoire et avec les forces vives : artisans commerçants, agriculteurs et associations

1

questionnaire papier et en ligne à destination des élus et de tous les habitants : 665 réponses



2

Séminaires de travail avec l'ensemble des élus communautaires

5

Ateliers participatifs autour des thèmes : environnement et cadre de vie, économie, solidarités et services à la population dont un avec tous nos partenaires



3

Séances de travail collaboratif avec les membres du bureau

Aujourd'hui, il est l'heure de vous présenter le projet de territoire du Pays de Mirepoix !



La Communauté de communes du Pays de Mirepoix a choisi d'adopter une démarche participative pour l'élaboration du projet de territoire.

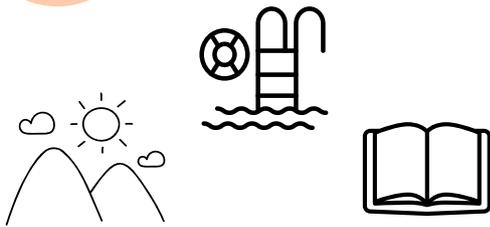
Ainsi, plusieurs étapes ont eu lieu: la consultation grâce au questionnaire, les séminaires élus, les séminaires partenaires et les ateliers participatifs.

Ces différents temps nous ont permis de prendre le pouls de vos préoccupations, inquiétudes, également de mettre l'accent sur nos atouts et nos forces.

Cette synthèse rend donc compte du point de vue de tous et met en lumière une vision collective et partagée de l'avenir que nous souhaitons pour le pays de Mirepoix.

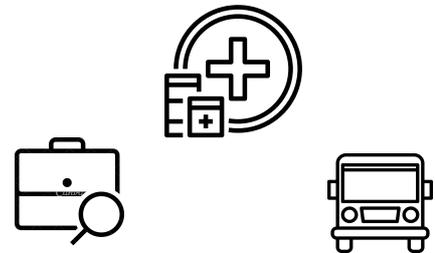


Regards sur le territoire



3 Atouts majeurs

Cadre de vie, équipements et offre de loisirs, sports, culture



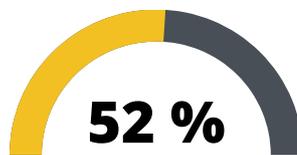
3 Faiblesses

Accès aux soins, déplacements, manque d'emploi

Thèmes à aborder pour le monde demain



Economie Locale



Emploi



Santé

Notre territoire c'est :



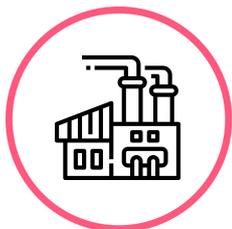
332
Km2



33
Communes



10522
Habitants



+ 600
entreprises



+ 160
producteurs



Un territoire
préservé



Un cadre de
vie privilégié



Un
patrimoine
riche et varié



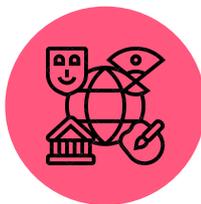
Des commerces
de proximité



Des artisans &
Artisans d'art



Des services
à la population



Une offre culturelle,
artistique et sportive variée

Des femmes et des hommes fiers de leur territoire,
qui le préservent, le développent et le font vivre.



3 AMBITIONS MAJEURES

**1. UN TERRITOIRE
EN TRANSITION** >>>

**2. UN TERRITOIRE
SOLIDAIRE** >>>

**3. UN TERRITOIRE
ATTRACTIF** >>>



UN TERRITOIRE EN TRANSITION

Les épisodes de confinements ont permis un certain nombre de prises de conscience, poussant chacun de nous à réfléchir sur son mode de vie, ses vrais besoins et ses aspirations.

Les territoires, bassins de vie, sont les réservoirs d'une audace et d'une créativité nécessaires à ce changement de paradigme et de résilience. L'échelle territoriale est belle et bien le lieu de rencontres et de proximité, ils favorisent la réalisation de beaux projets.

Cette transition nous invite à concrétiser nos paroles en actes, à innover, à expérimenter des trajectoires originales pour mettre en place de nouveaux modèles de développement que l'on ne connaît pas encore, mais que l'on souhaite durables et désirables.

Le Pays de Mirepoix jouit d'un cadre de vie exceptionnel entre montagne et plaine, à distance respectable de la métropole tout en y permettant un accès rapide. La question environnementale fait partie intégrante de la culture du Pays. Ses habitants sont historiquement soucieux de la préservation du cadre de vie qui les entoure, renforcé par une richesse patrimoniale exceptionnelle.

Le Pays veut continuer à croire en son développement. Respectueux et harmonieux, ce développement prendra en compte les nouvelles nécessités d'avenir, notamment en ce qui concerne l'agriculture et ses évolutions.

3 Objectifs

- **Tendre vers l'autonomie alimentaire**
- **S'engager dans le respect de l'environnement**
- **Accompagner les changements de société**

1. TENDRE VERS L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Un outil, le Projet Alimentaire Territorial
Vous ne le savez peut-être pas mais la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix est engagée depuis 2012, en partenariat avec la Communauté de communes du Pays d'Olmes, dans une démarche de renforcement des filières alimentaires de proximité.

En 2016, nous étions reconnus dans cette démarche par l'octroi d'une labellisation « Projet Alimentaire Territorial » (PAT) et nous sommes labellisés niveau 2 pour renforcer nos actions de terrain.

Politique foncière agricole, production, transformation, consommation et gestion des déchets sont les piliers de ce système. À chaque pilier sa fonction, ses forces et ses faiblesses. Grâce à cette approche, nous sommes en mesure d'étudier des voies de résilience utiles au renforcement de ce système alimentaire.

Plus d'infos sur le site de la CCPM : www.cc-paysdemirepoix.fr



4 Objectifs

1- Faciliter l'installation et la reprise agricole

Actions :

- Transmission Reprise : permettre aux cédants agricoles de bénéficier de chèques conseils à dépenser auprès de partenaires spécialisés
- Espace Test Agricole « Graines d'Embarou » : destiné à des porteurs de projet souhaitant se tester en maraîchage bio demi-gros dans le but de faciliter leur installation

2- Soutenir le développement des outils de transformation

Actions :

- Accompagner un atelier de découpe dans son projet de développement économique
- Aider l'installation par l'attribution d'aides à l'immobilier d'entreprise

3- Développer et valoriser les circuits courts

Actions :

- Création d'un guide de producteurs et métiers de bouches favorisant les circuits courts
- Route des producteurs : installation de panneaux permettant d'identifier les producteurs locaux travaillant en vente directe

4- Valoriser l'agriculture locale pour tendre vers une consommation saine et autonome

Actions :

- Création de vidéos courtes présentant les producteurs du territoire
- Fournir un support de communication permettant la visibilité des producteurs du territoire sur les marchés

2. S'ENGAGER DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le Pays de Mirepoix s'inscrit totalement dans la trajectoire environnementale tracée par le PETR de l'Ariège dans ses orientations de fin 2021. En concordance et complémentarité avec les 6 autres intercommunalités, il souhaite ainsi apporter sa contribution à l'évolution vertueuse du territoire ariégeois, en phase avec les aspirations des habitants. Dans le **PADD** (Plan Aménagement de Développement Durable) du **PLUI** (Plan Local Urbanisme Intercommunal), la Communauté de communes fixe le cadre de développement de sa politique d'aménagement et inscrit donc le territoire dans une démarche respectueuse de l'environnement.



4 Objectifs

1- Encourager les économies d'énergies et développer les ENR

Actions

- Mettre en place un schéma de développement des Energies renouvelables à l'échelle de la CCPM
- Diagnostiquer et optimiser les coûts énergétiques des bâtiments publics

2- Optimiser la gestion des déchets respectueuse des enjeux environnementaux

Actions :

- Renforcement des outils de gestion des biodéchets
- Mise en place de la redevance incitative
- Sensibilisation en direction du jeune public

3- Accompagner une gestion ambitieuse de la nature et de la biodiversité

Actions :

- Projets de création et d'aménagement d'espaces verts avec des végétaux sans arrosage et sans pesticides
- Mener une action forte de protection de la nature et la biodiversité par la réglementation du PLUi (zonage A, AP et N)
- Inciter à la plantation de haies et l'utilisation d'espèces végétales endémiques (PLUi)

4- Assurer la protection des milieux aquatiques et la ressource en eau

Actions :

- Inciter à la collecte des eaux de pluies et à sa réutilisation (PLUi, rétention à la parcelle)
- Travailler avec le syndicat de rivière du territoire (SBGH, syndicat du bassin du grand hers) dans le cadre de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations)

3. ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE SOCIÉTÉ

La participation des habitants est l'une des conditions fondamentales pour « embarquer » tous les habitants dans un mouvement dynamique de développement raisonné du territoire. L'image du colibri, bien que datée, reste une référence de ce que la collectivité doit viser, par la communication, le partage des données et des analyses, un renouvellement des modes de participation afin de s'adapter aux préférences des habitants.

De plus, La relation au travail se renouvelle fortement ces dernières années. Télétravail, travail collaboratif, les modes nouveaux de rapport au travail nécessitent des offres nouvelles dans les territoires, s'appuyant sur une palette d'outils adaptés aux besoins combinés des gens des entreprises : tiers-lieux, coworking, espaces collectifs d'innovation et d'animation professionnelle.

Comme pour les modes de travail, les aspirations à de nouvelles manières d'habiter, parfois même de cohabiter, poussent la communauté de communes à faciliter ces nouveaux modes d'habitat.



3 Objectifs

1. Accompagner et encourager la participation des habitants

Actions :

- Création et maintien de la commission participation citoyenne
- Constitution d'un comité d'usagers au sein du centre social
- Création et mise en place d'un budget participatif intercommunal
- Structuration du service communication de la CCPM afin de faciliter l'accès à l'information pour la population (Logo, site internet participatif, application Politeia, supports papiers réseaux sociaux...)

2. Proposer des outils en adéquation avec le développement des nouveaux modes de travail

Actions :

- Valorisation et développement de services numériques d'autoformation, labos de langues, permis au sein de la médiathèque.
- Espace Test Agricole : lieu test d'activité pour les porteurs de projet agricole
- Créer des espaces de travail intermédiaire (tiers-lieux, coworking...)

3. Inciter les opérateurs à développer les nouveaux modes d'habitat

Actions :

- Mettre en place des partenariats avec des opérateurs (habitat sociaux, inclusif, intergénérationnel)
- Fixer des objectifs de réalisation dans la cadre d'une politique Habitat ambitieuse intégrée au PLUi



UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

Un territoire solidaire, c'est un territoire qui sait veiller à chacun de ses habitants, à lui permettre une vie digne pour tous, à tous les âges de la vie. La solidarité doit permettre à chacun de retrouver le chemin de l'inclusion dans l'environnement économique, humain et social du territoire. Accéder à un revenu digne pour tous, favoriser l'inclusion et l'utilité sociale de tous, proposer de nouvelles solutions d'insertion, développer des actions éducatives favorisant l'inclusion et la participation des jeunes dans la société, sont autant de propositions légitimes. La question des solidarités ne constitue en rien, pour le Pays de Mirepoix, une dimension réduite à des obligations légales ou réglementaires. Elle fait partie de la culture locale tout autant que le respect du cadre de vie. Elle n'est pas non plus limitée à un exercice cloisonné de compétences. Elle aspire au contraire à se traduire dans toutes les politiques publiques portées par la communauté de communes.

Le maintien et le développement des services aux personnes en est la partie la plus structurante et la plus visible : familles, enfance, jeunesse, personnes âgées, handicapées ou fragiles pour diverses raisons, en sont les premiers bénéficiaires.

Mais les questions de mobilité, de santé, de parcours de vie, concernent tous les habitants quelle que soit sa condition économique ou sociale.

Cela fait partie de la mission universelle et publique de la communauté de communes, qu'elle entend traduire, piloter, coordonner, au bénéfice de tous et de toutes les parties du territoire.

2 Objectifs

- **Maintenir, développer et améliorer les services à la population**
- **Favoriser l'inclusion et maintenir la cohésion**

1. MAINTENIR, DÉVELOPPER ET AMÉLIORER LES SERVICES À LA POPULATION

Les motivations pour venir ou rester dans un territoire tiennent pour beaucoup à l'offre de services proposée. De la petite enfance à l'accompagnement des personnes âgées, vous avez exprimé une forte demande sur ce point, tout en saluant les efforts déjà réalisés par l'intercommunalité.

Il s'agit aujourd'hui de construire un maillage suffisamment fin, tout en évitant des coûts exorbitants, afin de proposer en proximité une palette de services à chaque âge de la vie.



5. Objectifs

1. Développer les structures d'accueil de la petite enfance

Actions :

- Développement de structures d'accueil type micro crèche ou MAM (maison d'assistantes maternelles) sur tout le territoire (Rieucros, Dun , Aigues-vives)
- Accompagnement à la création d'une MAM (Maison d'assistantes maternelles)

2. Renforcer les actions d'animation de la jeunesse

Actions :

- Intervention des animateurs sur la cité scolaire pour favoriser l'initiative de projet
- Rencontre des animateurs jeunesse avec les élus du territoire pour développer une offre de loisirs

3. Poursuivre les actions pour renforcer l'offre de santé sur le territoire

Actions :

- Mise en place d'actions de prévention pour tous les publics (jeunes, scolaires, seniors)
- Recherche de nouveaux praticiens pour la maison de santé

4. Articuler et développer une offre de mobilité

Actions :

- Accompagnement et développement du covoiturage
- Accompagnement de tous les usagers à l'utilisation du réseau mobicoop et création d'évènements fédérateurs autour de toutes les formes de mobilité durable et solidaire

5. Maintenir l'offre de service à la personne et développer l'itinérance sur le territoire

Actions :

- Mise en place d'une bibliothèque nomade
- Accompagnement des jeunes parents à travers le LAEP , des ateliers enfants parents

Développement des Ateliers collectifs multithématiques (budget, trucs et astuces , tricot, jardins ...)

2. FAVORISER L'INCLUSION ET MAINTENIR LA COHÉSION

Un territoire solidaire, c'est un territoire qui sait veiller à chacun de ses habitants, à lui permettre une vie digne pour tous, à tous les âges de la vie, malgré toutes les épreuves que peuvent constituer la perte d'un proche, la perte d'un emploi, une situation de santé fragile.

La lutte contre la pauvreté est une orientation forte de la solidarité nationale. Elle doit permettre à chacun de retrouver le chemin de l'inclusion dans l'environnement économique, humain et social du territoire.

Accéder à un revenu digne pour tous, favoriser l'inclusion et l'utilité sociale de tous, proposer de nouvelles solutions d'insertion, développer des actions éducatives favorisant l'inclusion et la participation des jeunes dans la société, sont autant de propositions légitimes de la part des acteurs locaux associés à la réflexion. Le territoire les abordera en lien avec ses partenaires départementaux, régionaux et nationaux.

Cette orientation sera aussi l'affaire de tous les acteurs, privés comme publics, qui ont tout intérêt à ce que tous les habitants trouvent une voie supportable et respectée dans leur parcours de vie. La question du pouvoir d'agir de chacun est une ambition complémentaire aux objectifs de développement local.



5. Objectifs

1. Encourager une politique de l'habitat et du logement

Actions :

- Programme d'intérêt général PIG (versements d'aides à la rénovation / adaptation du logement aux ménages les plus modestes)
- Lutte contre l'habitat indigne (LHI) – réception et suivi des signalements de logements indécents / insalubres
- Opération 0 logement vacant – 7 communes portées volontaires (Dun, Mirepoix, Camon, Lapenne, Rieucros, La Bastide s/hers, Lérans) pour recenser la vacance des logements sur leur commune et voir quels leviers pour location / rénovation .

2. Favoriser une offre de formation délocalisée

Actions :

- Mise en place et consolidation des cours de Français Langue Etrangère
- Accompagnement de tous les publics éloignés de l'outil numérique de façon individuelle ou collective

3. Maintenir le soutien aux plus fragiles

Actions :

- Médiathèque Gratuite pour tous
- Valorisation et renforcement de l'accompagnement des bénéficiaires du revenu de solidarité active BRSA

4. Développer le maillage des actions sur tout le territoire

Actions :

- Création de bibliothèques de réseau et points lectures (Dun, Lérans, Camon, Limbrassac)
- Itinérance des dispositifs du centre social

5. Encourager et soutenir la vie associative

Actions :

- Mise en place du forum des associations
- Mise en place d'ateliers numériques dédiés aux associations



UN TERRITOIRE ATTRACTIF

L'objectif de la Communauté de communes, forte de sa compétence obligatoire de développement économique cherche à dynamiser l'économie, l'industrie et les PME. Structurer les acteurs, et développer une fonction d'animation économique territoriale constituent deux rôles phares de la CCPM.

Le Pays de Mirepoix souhaite poursuivre sa stratégie de développement, inscrite dans les deux premiers axes de la transition et des solidarités. La communauté de communes, en lien avec ses partenaires du PETR, à savoir, le Département, la Région et l'Etat, développera et cultivera son attractivité, tant auprès des habitants que des acteurs économiques ou des touristes.

A travers les sports, la culture et toute l'animation du territoire, comme en appui sur ses structures de promotion et de valorisation des atouts locaux, il s'agira d'inciter les acteurs locaux à développer leur activité et de la maintenir dans le territoire, et les acteurs extérieurs, futurs habitants, futures entreprises ou touristes, à venir s'installer ici.

C'est sur cette base que la communauté de communes souhaite poursuivre sa stratégie économique : se développer de manière déterminée, mais de manière adaptée aux réalités économiques du territoire : des entreprises ancrées dans le territoire, portées par des dirigeants qui tiennent à leur territoire, et transformant les capacités et ressources humaines du territoire en plus-value. D'une économie résiliente aussi, qui ne déménage pas au premier courant d'air, et qui apporte de la plus-value au territoire plutôt qu'à des capitaux extérieurs.

Enfin, une économie qui valorise par le tourisme les capacités et atouts locaux.

2 Objectifs

- **Créer une identité territoriale**
- **Développer une économie résidentielle**

1. CRÉER UNE IDENTITÉ TERRITORIALE

Afin d'améliorer l'attractivité du territoire, la communauté de commune engagera un travail sur l'image que le territoire veut donner de lui-même.

Il s'agira en complément, de travailler sur la notoriété du territoire en matière économique, et valoriser l'image patrimoniale et touristique pour l'attractivité économique et de l'emploi.

Concernant l'image globale du territoire, il faudra trouver un équilibre entre poursuite du développement et préservation de l'environnement.



3. Objectifs

1. Mettre en valeur la richesse patrimoniale bâtie et naturelle du territoire

Actions :

- Entretien et balisage des sentiers de randonnée
- Réhabilitation des espaces détente des sentiers (Passerelle, escaliers, tables...)
- SPR (Site Patrimonial Remarquable) à Mirepoix
- Créer un Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine
- Accompagner les actions du Pays d'Art et d'Histoire

2. Valoriser l'étendue de l'offre culturelle, artistique et sportive

Actions :

- Entretien du sentier longeant le parcours de santé berges de l'Hers
- Entretien de la Zone de Tabariane (Nécropole mérovingienne)
- Participer à la mise en valeur et à la promotion du territoire

3. Dynamiser et démultiplier l'offre touristique et valoriser les activités de loisirs existantes et mettre le lac de Montbel au cœur du développement touristique du territoire

Actions :

- Mise en place de rando lectures autour du lac
- Collaboration avec les services de l'office de tourisme afin de valoriser le territoire
- Suivi et mise œuvre du schéma directeur de développement touristique
- Création et mise en place d'actions évènementielles sur le territoire

2. DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE

L'objectif de la communauté de communes, forte de sa compétence obligatoire de développement économique cherche à dynamiser l'économie, l'industrie et les PME. Structurer les acteurs, et développer une fonction d'animation économique territoriale constituent deux rôles phares de la CCPM.

Afin de diversifier le tissu économique, la Communauté de communes travaillera à développer l'offre d'accueil d'entreprises (pépinières, bâtiments relais), à accompagner la création d'entreprises, à poursuivre le lien permanent avec les entreprises et la veille sur leurs projets, à mettre en réseau les entreprises et favoriser leurs projets communs, et à favoriser et développer les filières locales. Au travers de l'Aide à l'Immobilier d'Entreprise, la CCPM aide les entreprises dans leur développement en soutenant leurs travaux en adéquation avec leurs besoins.



4. Objectifs

1. Miser sur l'agritourisme pour le développement du territoire

Actions :

- Renforcer les actions de communications sur ce domaine (portraits photos, podcasts, expos..)
- Accompagner la promotion touristique en lien l'office du tourisme du Pays Cathares avec le Pays d'Art et d'Histoire

2. Conforter et développer le commerce de proximité et développer l'offre d'accueil des entreprises, développer les zones d'activités existantes

Actions :

- Avoir une politique de maintien du commerce dans le centre-ville de Mirepoix (PLUi)
- Accompagner les projets par l'AIE
- Requalifier la zone de l'Arbre Blanc à Mirepoix pour y donner plus de visibilité et d'attractivité
- Redynamiser la zone du RADA

3. Favoriser les filières locales sources d'emploi / Développer l'emploi et l'adapter aux besoins du territoire

Actions :

- Accompagnement des salariés en chantier d'insertion dans leur projet professionnel
- Mise en place de stage d'immersion auprès des entreprises locales
- Création d'un réseau d'entreprises (mise en place des gueuletons ...)
- Partenariat avec le Club des Entrepreneurs des Pyrénées Cathares, la CMA,

4. Faire de l'Economie Sociale et Solidaire, un pilier de l'économie locale et faciliter la transmission / reprise des entreprises

Actions :

- Être le relais des différents interlocuteurs dans le domaine
- Accompagner les projets par l'Aide à l'immobilier d'entreprises



*Ensemble Construisons
Demain !*

Mémo de contacts

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MIREPOIX

1 CHEMIN DE LA MESTRISE 09500 MIREPOIX

Accueil, du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h: **05.61.68.13.02**

- Pôle enfance Jeunesse, social, Insertion, Environnement, Sécurité et prévention : **05.61.68.13.02**
- Médiathèque : **05.61.68.81.44**
- Piscine : **05.61.68.11.48**
- Centre de loisirs Mirepoix : **05.61.68.84.55**
- Centre de loisirs Lérans : **05.61.01.51.38**
- Office de Tourisme de Mirepoix : **05.61.01.51.38**
- Crèche l'Oustalou : **05.61.68.28.31**
- Relais d'Assistantes Maternelles : **05.61.68.23.76**

Site internet : www.cc-paysdemirepoix.fr

Réseaux :   

